

Qu'on informe le ministre et les autres membres du gouvernement que l'imposition de cette doctrine délétère par l'obstruction, la menace, l'intimidation, les voies de fait, des propositions avantageuses et autres méthodes de corruption constitue un crime contre les lois et les usages du Parlement;

Qu'il affirme qu'en vertu d'un droit incontestable et d'un ancien privilège de la Chambre, tous les témoins appelés à comparaître devant la Chambre ou l'un de ses Comités jouissent du privilège de la Chambre d'y venir, d'y demeurer et d'y revenir;

Qu'il affirme qu'on porte atteinte aux privilèges de la Chambre en subornant un témoin dans les témoignages qu'il doit rendre devant la Chambre ou l'un de ses Comités ou en cherchant, directement ou indirectement, à dissuader ou à empêcher une personne de comparaître ou de rendre témoignage, ou en essayant par la persuasion, la sollicitation ou les conseils de toutes sortes d'amener un témoin à ne pas comparaître, à refuser de témoigner ou à rendre de faux témoignages ou encore à entraver d'une façon ou d'une autre la liberté dont il jouit de former et d'exprimer ses propres opinions sincèrement à la lumière de tous les faits dont il a connaissance.—(*Avis de motion n° 38*).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Faulkner,—Que le Bill C-58, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé, au Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Caron, Côté, Marchand (Kamloops-Cariboo), Coriveau, Daudlin, McIsaac, Condon et Tessier en remplacement de MM. Pearsall, Flynn, Roy (Laval), Bussièrès, M^{me} Appolloni, MM. Roy (Timmins), Raines et Railton sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

M. Maine en remplacement de M. Lumley sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

MM. Marceau, Blouin, Baker (Gander-Twillingate) et M^{lle} Bégin en remplacement de MM. Joyal, Herbert, Lachance et Condon sur la liste des membres du Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. McKinnon en remplacement de M. Roche sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

MM. Rooney, Landers et Blouin en remplacement de MM. Young, Douglas (Bruce-Grey) et Anderson sur la liste des membres du Comité permanent des pêches et des forêts.

MM. Mitges et McGrath en remplacement de MM. Roche et Elzinga sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M^{me} Holt en remplacement de M. Condon sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Parent, MacGuigan, Condon, Stollery et Dupont en remplacement de MM. Yanakis, Bussièrès, Cullen, Watson et Robinson sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. Langlois, Clermont, Francis, Flynn et Demers en remplacement de M. Bussièrès, M^{me} Appolloni, MM. Reid, Gauthier (Ottawa-Vanier) et Douglas (Bruce-Grey) sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

MM. Lajoie, Loïselle (Saint-Henri) et Fleming en remplacement de MM. Douglas (Bruce-Grey), Kaplan et Turner (London-Est) sur la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

M. Towers en remplacement de M. Schumacher sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Oberle en remplacement de M. McCain sur la liste des membres du Comité permanent des pêches et des forêts.

M. Woolliams en remplacement de M. Elzinga sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

MM. Knowles (Norfolk-Haldimand), Ritchie et Johnston en remplacement de MM. Epp, Fraser et Friesen sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Bawden en remplacement de M. Malone sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Saltsman en remplacement de M. Rodriguez sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Hogan en remplacement de M. Orlikow sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. McGrath en remplacement de M. Fairweather sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Francis et Goodale en remplacement de MM. Abbott et McRae sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.